

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES ACHATS ET DES APPELS D'OFFRES 2019**

### **SOMMAIRE**

---

Sommaire .....	1
Composition et fréquence de réunion de la commission .....	3
Marchés de travaux.....	4
Ouverture des plis .....	4

#### **La Commission d'Appel d'offres**

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) intervient pour les marchés de fournitures, services et travaux dont le montant prévisionnel atteint les seuils communautaires.

Les pouvoirs de la CAO sont les suivants :

- Ouvrir en exclusivité les enveloppes contenant les propositions financières des candidats
- Eliminer les candidatures qui ne peuvent être admises (appel d'offres ouvert)
- Etablir la liste des candidats admis à présenter une offre (appel d'offre restreint)
- Rejeter les offres non conformes car irrégulières, inacceptables ou inappropriées
- Faire le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
- Déclarer l'appel d'offres infructueux lorsqu'il n'a été proposé que des offres non conformes.

La Commission d'appel d'offres, dont les membres sont désignés par le Conseil de surveillance, se compose de :

- 6 membres de droit et de 6 suppléants,
- de membres à titre consultatif : D.D.T.M., D.D.P.P,
- de membres invités : maire, architecte.

#### **La Commission d'Achat**

La Commission d'achat est consultée pour avis sur les marchés de fournitures, services dont le montant prévisionnel est supérieur à 150 000 Euros HT et inférieur aux seuils communautaires.

Les pouvoirs de la Commission des achats sont les suivants :

- Ouvrir en exclusivité les enveloppes contenant les propositions financières des candidats
- Examiner et rendre un avis sur la liste des candidatures :
  - candidatures qui ne peuvent être admises
  - candidats admis à présenter une offre (procédure restreinte)
- Examiner et rendre un avis concernant les offres reçues sur :
  - Le rejet les offres non conformes car irrégulières, inacceptables ou inappropriées
  - Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse

La Commission d'achat est une émanation de la Commission d'Appel d'offres et se compose de 6 membres de droit et de 6 suppléants.

**Rapport de la commission des achats et des appels d'offres 2019**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018, les consultations donnant lieu à un passage en commission d'appels d'offres ou d'achats sont nécessairement dématérialisées.

## COMPOSITION ET FREQUENCE DE REUNION DE LA COMMISSION

---

Composition de la Commission au 25 octobre 2018

(délibération du Conseil de surveillance du 13 septembre 2018)

Titulaires :

- Gérard Roches, Président,
- Dominique Aerts, Vice-président,
- Marc Paul de Lamarlière,
- Eric Baheux,
- Gérard Valéri,
- Stéphane Maillet,

Suppléants :

- Philippe Delahousse,
- Laurent Delattre,
- Sylvain Pécron,
- Yves Marchadour Représentant  
SORIMMO,
- Rémy Delbaere,
- Alexandre Laurier.

Composition de la Commission au 27 juin 2019

Titulaires :

- Gérard Roches, Président,
- Dominique Aerts, Vice-président,
- Yves Marchadour Représentant  
SORIMMO,
- Eric Baheux,
- Gérard Valéri,
- Stéphane Maillet,

Suppléants :

- Philippe Delahousse,
- Laurent Delattre,
- Sylvain Pécron,
- Rémy Delbaere,
- Alexandre Laurier.

La Commission des achats et des appels d'Offres ne s'est pas réunie en 2019.

**Rapport de la commission des achats et des appels d'offres 2019****MARCHES DE TRAVAUX**

---

**OUVERTURE DES PLIS**

Aucune ouverture de plis n'a eu lieu en 2019 pour Copronord Habitat.